



COLLECTE &
VALORISATION
DES DÉCHETS
MÉNAGERS

Communauté du Pays d'Aix

LAMBESC

GUIDE DÉCHETS PROPRETÉ



> À Lambesc
faisons
le bon geste !



Pour améliorer notre cadre de vie...



Chères Lambescaines, chers Lambescains,

Je souhaite faire avec vous de Lambesc un village propre et accueillant, résolument tourné vers l'avenir. La mise en place d'un ramassage cohérent et d'un recyclage performant, mais aussi votre participation active, vont nous permettre de réussir ensemble cette mission. Avec mon équipe municipale, les services de la commune et ceux de la Communauté du Pays d'Aix, nous vous proposons ce guide sur les déchets et la propreté. Il doit nous permettre de nous mobiliser et ainsi contribuer à améliorer notre cadre de vie.

Jacques BUCKI, Maire de Lambesc, Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix chargé des Energies renouvelables et des Economies d'énergie

Une ville Propre, c'est l'affaire de tous

→ LA VILLE DE LAMBESC ET LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX sont partenaires en matière de collecte et nettoyage.

→ LA COLLECTE, c'est l'affaire de la CPA qui procède, par l'intermédiaire de la société SILIM, à l'enlèvement des ordures ménagères et à la récupération des produits issus du tri sélectif.

→ LA PROPRETÉ DU VILLAGE,

c'est l'affaire de la mairie.

6 agents communaux interviennent du lundi au vendredi de 7H30 à 16H30.

Ils disposent de divers engins adaptés : une balayeuse, un aspirateur urbain, une mini-benne et deux chariots manuels.



Agissons !



A Lambesc comme dans d'autres communes du Pays d'Aix, la qualité du cadre de vie est une priorité.

En matière de collecte des déchets, de protection de l'environnement, ou encore de propreté, les services de la communauté et de la commune font déjà beaucoup. Pour aller plus loin et réussir notre combat quotidien, nous avons besoin de l'implication de tous. Je lance une mobilisation générale pour lutter contre des gestes qui sont parfois de mauvaises habitudes et qui, accumulés, deviennent de vraies incivilités. Ensemble, agissons !

Maryse JOISSAINS MASINI, Député-Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

→ **Lambesc bénéficie d'un patrimoine historique riche et d'un cadre naturel d'exception.**

Ensemble, préservons ces richesses et soyons vigilants sur leur propreté.



OBJECTIF :
améliorer notre cadre de vie

Au-delà des moyens mis en œuvre par les Services techniques, la coopération des habitants et le respect des consignes sont les atouts indispensables d'une ville propre.





Pour un LAMBESC plus propre et accueillant

*Assurer la propreté mobilise d'importants moyens et suppose que les habitants contribuent par leur comportement au respect de leur cadre de vie.
Une participation qui peut se résumer en quelques gestes simples :*

6 Recommandations ESSENTIELLES

- 1 → **NE JETEZ RIEN** sur la voie publique.
- 2 → **TRIEZ TOUT** ce qui peut être recyclé.
- 3 → **EMBALLEZ VOS DÉCHETS** et sortez-les aux heures proches de la collecte.
- 4 → **UTILISEZ LES DISPOSITIFS "CROTTI PROPRES"** installés en plusieurs points du village pour les déjections de vos animaux.
- 5 → **COMPOSTEZ** vos déchets verts et fermentescibles.
- 6 → **UTILISEZ LA DÉCHÈTERIE** pour tout autre déchet.



Les réflexes CITOYENS

→ LA DÉCHÈTERIE EST OUVERTE TOUS LES JOURS

Du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H,
le dimanche et les jours fériés de 9H à 12H.
Fermée le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.
Renseignements au **04 42 67 01 78**.

→ UN ENGAGEMENT DE TOUS, À TOUS LES INSTANTS

Chaque jour des agents de nettoyage interviennent pour maintenir notre ville propre. Nous devons tous partager cette préoccupation : en ne jetant pas sans discernement, en adaptant nos comportements, en prévenant des gestes trop courants d'incivilités, nous pouvons ensemble contribuer à améliorer notre cadre de vie et protéger notre environnement. Utilisez les conteneurs à votre disposition pour vos ordures ménagères.



ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Deux arrêtés concernant les ordures ménagères et les déjections canines ont été prononcés le 8 juillet 2008. Ils énoncent les principes de la gestion des déchets et prévoient des poursuites pour les contrevenants.

ATTENTION, IL N'Y A PAS DE COLLECTE LE DIMANCHE !

Pour éviter les débordements de conteneurs d'ordures ménagères le week-end, patientez jusqu'au lundi matin pour déposer vos sacs poubelle.

Trier ses déchets, un geste pour l'environnement

→ **POUR TOUS** LES HABITANTS DE LAMBESC



VERRE



→ **EN FONCTION** DE VOTRE SECTEUR DE COLLECTE...



EMBALLAGES



JOURNAUX - REVUES
MAGAZINES



→ Les emballages sont triés et acheminés vers les **FILIÈRES DE RECYCLAGE**.



Les emballages sont triés,

ironnement, un plus pour la propreté...



Trier aujourd'hui, c'est valoriser demain !

... DIFFÉRENTS CONTENEURS SONT MIS À VOTRE DISPOSITION



OU



OU



conditionnés...



... et recyclés.

La collecte de vos déchets

Elle s'effectue sur **3 zones distinctes** (centre-ville, périphérie et écarts) en suivant des modes différents de ramassage :



1 ZONE CENTRE-VILLE (CENTRE ANCIEN ET ARTÈRES IMMÉDIATES)

→ Ordures ménagères

Ramassage des conteneurs collectifs disposés sur 17 sites, tous les jours du lundi au samedi matin.

→ Tri sélectif

Exclusivement aux Points d'Apports Volontaires (PAV) :

- Verre
- Journaux
- Emballages

13 PAV sont répartis sur la commune.

Des sacs de pré-collecte sont distribués à cet effet gratuitement par la Communauté du Pays d'Aix.



2 ZONE PÉRIPHÉRIQUE (SECTEUR RÉSIDENTIEL URBAIN ET LOTISSEMENTS)

→ Ordures ménagères

SECTEUR Nord-Est : lundi et jeudi matin chaque semaine, en "porte à porte".

SECTEUR Sud-Ouest : mardi et vendredi matin chaque semaine, en "porte à porte".

→ Tri sélectif

Verre à déposer exclusivement aux PAV.



Bacs jaunes pour plastiques, cartons, conserves, journaux collectés



1 mercredi sur 2 en alternance entre le secteur Nord-Est et le secteur Sud-Ouest.

Ces bacs d'une capacité de 140 L sont également disponibles en 240 L et 360 L sur demande au Pôle de proximité Nord de la CPA au **04 90 09 26 70**.

3

ZONE DES ÉCARTS (ROUTES DE LIAISONS ET CAMPAGNES)

→ Ordures ménagères



Le ramassage s'effectue 3 fois par semaine sur des points de regroupement. Répartis sur tout le périmètre de la commune, ils sont exclusivement dédiés et dimensionnés pour les ordures ménagères. Respectez leur utilisation !

→ Tri sélectif

Le verre est à déposer exclusivement aux PAV.



Des conteneurs collectifs jaunes destinés aux plastiques, cartons, conserves, journaux sont collectés tous les mercredis.

DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

En collaboration avec la CPA, un programme important d'aménagements a été élaboré pour les 4 prochaines années :

→ *Mise en place de collecteurs enfouis ou de parements qualitatifs pour les conteneurs du centre-ville.*

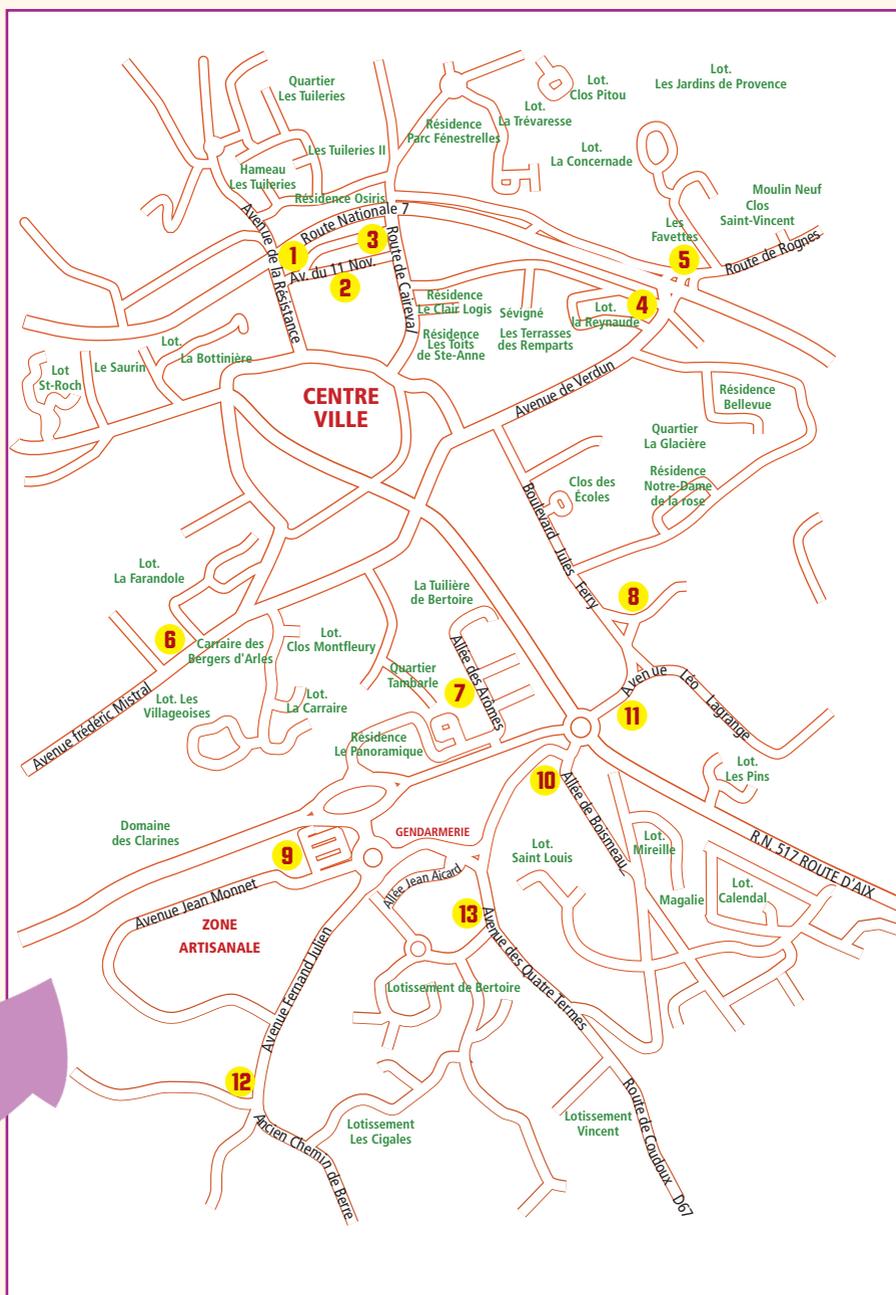
→ *Installation de plateformes "fixe bacs" ou l'aménagement de murets/abris pour les points situés en périphérie et en campagne.*



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE EXISTANTS

- | | |
|--|---|
| 1 Avenue de la Résistance | 8 Boulevard Jules Ferry (Stade Charles Serre) |
| 2 Place Châteauvillain (La Poste) | 9 Avenue Jean Monnet (Supermarché) |
| 3 Route de Caireval | 10 Allée de Boismeau
(face à la caserne des pompiers) |
| 4 Avenue de Verdun | 11 Avenue Léo Lagrange
(près du centre commercial) |
| 5 Route de Rognes (près du dépôt ODE) | 12 Chemin de Berre (près de la déchèterie) |
| 6 Avenue Frédéric Mistral
(École Jeanne d'Arc) | 13 Avenue des 4 Termes |
| 7 Allée des Arômes | |

LOCALISATION des Points d'Apport Volontaire



La déchèterie, le bon réflexe

Encombrants, vieux appareils, déchets végétaux, piles, gravats, huiles de vidange, huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques...
Une solution **gratuite** pour les valoriser.
Vous pouvez y apporter jusqu'à 1,5 m³ par jour,

→ DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

Tél. : 04 42 67 01 78

ZA Avenue Ferdinand Julien
13410 Lambesc

GRATUITE, ELLE EST OUVERTE TOUS LES JOURS

Du lundi au samedi de 9H à 12H
et de 14H à 17H,

Le dimanche et les jours fériés de 9H à 12H

Fermée le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai
et le 25 décembre.

→ RENSEIGNEMENTS AU 04 42 67 01 78

Gravats



Ferrailles



Gros cartons

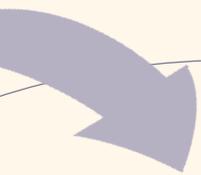
SERVICE DES ENCOMBRANTS

→ Les enlèvements sont effectués à domicile
le troisième mercredi de chaque mois sur
rendez-vous au Pôle de proximité de la CPA
au **04 90 09 26 70**

LES TÔLES FIBROCIMENT AMIANTÉES

→ La réception des tôles fibrociment amiantées se fait
à la déchèterie d'Eguilles **le lundi sur rendez-vous**
au **04 42 92 48 99**

Ce service gratuit est strictement réservé aux particuliers.



à chaque type de déchets...



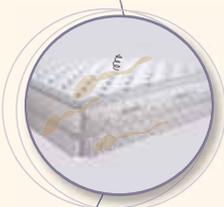
... son caisson réservé !



Bois
(palettes, meubles...)



DEEE
(écrans, machines à laver...)



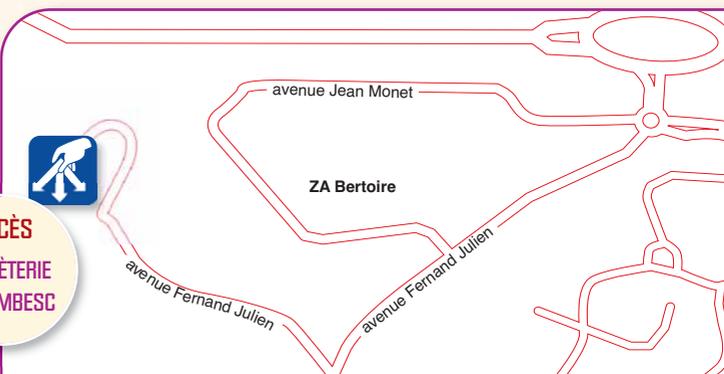
Encombrants
(literies...)



Déchets dangereux des ménages
(peintures, huiles de vidange, piles...)



Déchets végétaux



ACCÈS
DÉCHÈTERIE
DE LAMBESC

Le compostage, une POUR VOS JARDINS



Composter ses déchets organiques permet de faire un geste pour l'environnement tout en entretenant son jardin.

● Tonte de gazon, branchages, feuilles mortes, mais aussi épluchures, trognons de pommes ou autres restes de repas peuvent se transformer en compost, un produit comparable au terreau.



Feuilles mortes



Épluchures de fruits de légumes, restes de repas...



Tontes de pelouse

Cette pratique réduira d'autant le volume de votre poubelle et vous contribuerez ainsi à la préservation de l'environnement.



solution pratique

DÉCHETS VERTS !

Deux types de composteurs
seront disponibles



- **Modèle bois**

pour les jardins d'une superficie
supérieure à 500 m².



- **Modèle plastique**

pour les jardins
de 300 à 500 m².

DÉMARCHE À SUIVRE



- Le compostage est destiné
aux particuliers résidant en habitat
pavillonnaire et disposant d'un
jardin d'agrément ou potager
d'une surface minimale de 300 m².

● Afin de recenser les foyers
volontaires pour le compostage
individuel, les personnes
intéressées sont invitées
à s'inscrire en mairie.

- Une participation d'un montant
de 10 euros vous sera demandée
ultérieurement par la Communauté
du Pays d'Aix.

Adoptez le
réflexe compostage
pour aider à préserver
l'environnement.



Des nouveaux SERVICES !



→ ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Le troisième mercredi de chaque mois sur simple appel pour rendez-vous au Pôle de proximité de la CPA au **04 90 09 26 70**.



→ RAMASSAGE DES CARTONS ET EMBALLAGES DES COMMERCES DU CENTRE-VILLE

Circuit de passage 2 fois par semaine les mardis et vendredis. Sur demande auprès des Services Techniques de la Mairie au **04 42 17 00 52**.

→ CONTENEURS TEXTILES

Points de collecte de produits textiles usagés installés sur 4 sites du village en partenariat avec la société ECOTEXTILE :

- Place Châteautilain près du boulodrome
- Avenue Frédéric Mistral face à l'école J. d'Arc
- Avenue Léo Lagrange face au mini-stade
- Place Jean Jaurès en centre-ville

Par ailleurs, **des associations caritatives** de la commune continuent de récupérer les vêtements usagés pour les personnes en difficultés (Familles Rurales, Secours Catholique, Secours Populaire...)

→ **DES COMPOSTEURS** sont mis à votre disposition, après inscription en mairie.



communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

Une **QUESTION**, un doute ?

→ **SUR LA COLLECTE : 04 90 09 26 70**
[Pôle de proximité Nord de la CPA]

→ **SUR LA PROPRETÉ : 04 42 17 00 52**
[Services techniques de la Mairie]

